

Le préfet de la Gironde, Pierre Dartout, a pris deux arrêtés pour stopper l'activité de deux entreprises portugaises du BTP immatriculées à Braga (Portugal). S'appuyant sur des contrôles effectués au mois de février, par l'Unité régionale d'appui et de contrôle chargée de la lutte contre le travail illégal, le préfet a interdit à ces deux entreprises d'exercer leurs activités sur plusieurs chantiers en Gironde durant trois mois. Il leur est reproché un recours abusif au statut de travailleur détaché. [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)